

Délibérations du 07 juillet 2023

La **C**ommission **F**ormation et **V**ie **U**niversitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du vendredi 07 juillet, 9h, en salle du Conseil, bâtiment Bélénos (BDR)

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle.

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

Donne les avis suivants :

Membres: 37 en exercice

Quorum: 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 19

Étaient présent.es :

Collège A: Valérie HAAS, Émilie VAYRE, Françoise ORAZI

Collège B: Marie-Karine LHOMMÉ, Erica DUMONT, Samuel BAUDRY, Pascale COLLIOT, Alexandre QUIQUEREZ

Collège BIATSS: Hervé BRUNI, Olivier DAMOUR

Personnalités extérieures : /

Usagers/ères: Julie GARCIA, Léon TATO, Lucile BREYSSE

Représenté.es: Marie DESPRES LONNET, Jean-Yves AUTHIER, Martine SEVILLE, Hervé GOLDFARB, Emilia GRUN, Tanguy LEROY

Invité.es : Cécile EDET, Carine POUSSE, Nicolas SUMIEN, Amélie COUDURIER-CURVEUR, Pascal SOLLI

Invité.es permanent.es: Stéphanie PATFOORT, Cathy LOBRY, Marielle PIERRON, Andréa CHAMBLAS, Stéphane CHARIGNON,

Morgane GUIVARCH, Reza HADJIKHANI

AVIS

MAQUETTE DE FORMATION

06 - Maquette de formation

Présentation par Reza HADJIKHANI, Responsable du Service d'Accompagnement aux Métiers de la Scolarité

Dans la continuité des précédentes CFVU, présentation d'une nouvelle maquette de formation 2022-2026, conformément à la lettre de cadrage. Les codes d'enseignements manquants sur la maquette seront rajoutés ultérieurement lors de la modélisation.

UFR TT

- Préparation Agrégation Histoire-Géographie

Direction de la formation Service des études Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard - F69365 Lyon cedex 07

Téléphone: +33 (0)4 78 69 70 82

http://www.univ-lyon2.fr



Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 16 Vote 04 – **Avis favorable**

Pour	Contre	Abst	NPPV
14	0	2	0

CONVENTIONS

07 - Conventions

- Avenant - DD Master 2 Sciences du langage (UFR Langues ; partenaire : Université d'Ottawa, Canada)

Le présent avenant vise à modifier la durée de la convention de double diplôme en Master FLE avec l'Université d'Ottawa. Initialement prévue de 2018 à 2023, les modifications prévues dans l'avenant visent à prolonger la convention pour un an, soit de 2023 à 2024.

- Création - Double Diplôme dans le domaine de Lettres modernes Français-Portugais (UFR Langues ; partenaire : Université de São Paulo, Brésil)

Le présent avenant vise à l'obtention du Double Diplôme dans le domaine de Lettres modernes Français-Portugais. L'Université de São Paulo et l'Université Lumière Lyon 2 délivreront en même temps le «Bacharelado Letras – Francês-Português» et la «Licence domaine Arts, Lettres, Langues, mention Lettres, parcours Lettres modernes-Portugais» respectivement aux étudiant.es qui auront suivi le parcours selon les dispositions prévues dans le présent accord.

- Renouvellement - DD Master 2 en Droit (Fac de droit et IEP ; partenaire : Faculté de Droit & des Sciences Politiques de l'Université d'Antananarivo, Madagascar)

La présente convention est mise en place pour 2 étudiant.es durant une année académique. Cette coopération concerne notamment des échanges d'Enseignants et de Chercheurs, des échanges d'étudiant.es, des programmes conjoints de formation et/ou de recherche, et toutes actions considérées d'intérêts communs par les parties.

- Avenant - Licence Professionnelle «Produits des terroirs, circuits courts et gastronomie» (UFR TT ; Partenaire : GRETA-CFA HRA Public)

Le présent avenant stipule que la formation est reconduite suivant les mêmes modalités pour l'année scolaire 2022-2023. L'annexe 1 précise le calendrier de la formation pour l'année scolaire 2022-2023. L'annexe 2 précise l'avenant financier pour l'année scolaire 2022-2023.

 Renouvellement - Préparation aux concours de la fonction publique (Faculté de droit JVD ; Partenaires : Ministère de la transformation et de la fonction publiques (DGAFP) / IRA de Lyon)

La présente convention fait suite à celle déjà mise en place pour les années 2021-2023. Elle vise à reconduire pour les deux années à suivre la possibilité à tous les jeunes talents de se préparer, sur l'ensemble du territoire et dans de conditions optimales, aux concours de la fonction publique. Ces Prépas Talents accompagnent les étudiants ou demandeurs d'emploi via un parcours de formation structuré vers les métiers du service public, et forment ainsi un dispositif profondément rénové à la préparation aux concours.

- Création - Master 1 Administration publique, parcours « Manageur des Organisations Publiques » (Faculté de droit JVD ; partenaire : École Nationale des Greffes)

La présente convention s'adresse aux directeurs et directrices des services de greffe judiciaire stagiaires en formation initiale à l'ENG ainsi qu'aux directeurs et directrices des services de greffe judiciaire en activité, attachés ou greffiers ayant une expérience en management d'au moins 10 ans et suivant le cycle approfondi de pilotage managérial (CAPIM) en vue d'obtenir le diplôme universitaire de management public (DUMP), ou d'accéder soit à la 1ère année du Master Administration publique, soit au parcours « Manageur des Organisations Publiques » (M2 MOP) du Master mention Administration publique délivré par l'Université Lumière Lyon 2.

- Création -Diplôme Universitaire de Management Public (DUMP) parcours « Manageur des Organisations Publiques » (Faculté de droit JVD ; Partenaire : PFRH–ARA)

La présente convention s'adresse aux agents publics suivant la formation CAP MANAGEMENT d'obtenir le diplôme

Téléphone: +33 (0)4 78 69 70 82

http://www.univ-lyon2.fr



universitaire de management public (DUMP), et d'accéder au parcours « Manageur des Organisations Publiques » (M2 MOP) du Master mention Administration publique délivré par l'Université Lumière Lyon 2.

- Renouvellement - L2 fléché droit permettant l'accès en L3 mention Droit et Masters 2 de droit (5 parcours) -fac de droit ; partenaires : EMLYON BUSINESS SCHOOL)

La présente convention a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre d'un parcours L2 fléché droit proposé par EMLyon Business School à ses étudiant.es, ce qui leur permettrait d'accéder en L3 mention Droit au sein de l'Université Lumière Lyon 2. Elle a également pour objectif d'organiser les passerelles entre les deux institutions.

Une place par parcours est disponible pour ces cinq Masters 2 de l'Université Lumière Lyon 2 :

- Master 2 Droit privé, parcours « Contrats Droit des événements sportifs et culturels » (C-DESC)
- Master 2 Droit des affaires, parcours « Droit des affaires comparé/LLM » (DAC/LLM)
- Master 2 Droit des affaires, parcours « Juriste d'affaires, éthique et compliance » (JAEC)
- Master 2 Droit des affaires, parcours « Transports, assurances et douanes » (TAD)
- Master 2 Droit des affaires, parcours « Droit de la propriété intellectuelle créations artistiques et esthétiques »
 (PI)

	Pour	Contre	Abst	NPPV
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 16 Vote 06 – Avis défavorable	7	0	8	1

Fait à Lyon, le 07 juillet 2023

Marie-Karine LHOMMÉ

Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle

Direction de la formation Service des études Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07 Téléphone : +33 (0)4 78 69 70 82

http://www.univ-lyon2.fr